

Prix Léon Chertok

- **Récompense un chercheur ou un clinicien pour l'originalité de son travail sur l'hypnose**
- **Prix décerné tous les deux ans à l'occasion du colloque du GEAMH d'un montant de 3000 €**



Le prix Léon Chertok sera attribué tous les deux ans à un jeune chercheur ou clinicien francophone pour récompenser un travail original portant sur l'hypnose et constituant une contribution scientifique ou clinique originale.

Seront éligibles tous les travaux de recherche fondamentale ou appliquée consacrés : à l'hypnose, aux phénomènes hypnotiques spontanés ou provoqués, aux techniques d'induction de l'hypnose, à l'hypnothérapie et aux différentes techniques utilisant l'hypnose à des fins d'analgésie ou de psychothérapie de troubles psychologiques ou somatiques.

Ces travaux pourront être théoriques, cliniques, empiriques ou historiques. Ils pourront relever de la médecine, de la psychologie, de la philosophie, de l'histoire, de la sociologie ou de l'anthropologie. Le jury pourra également, à titre exceptionnel, distinguer un travail relevant d'une autre discipline.

Destiné à encourager l'intérêt pour l'hypnose des jeunes chercheurs et cliniciens, le prix Léon Chertok s'accompagne d'une dotation financière de 3.000 euros. Il sera attribué tous les deux ans par un jury qui sera désigné par le conseil d'administration du Groupement pour l'Etude et les Applications Médicales de l'Hypnose (GEAMH). Le prix sera remis au lauréat lors d'une manifestation organisée par le GEAMH.

Les personnes désireuses d'obtenir ce prix devront faire préalablement acte de candidature auprès du président du GEAMH.

Dossier de candidature :

<http://www.hypnosemedicale.com/dossierchertok.rtf>

Renseignements pratiques :

<http://www.hypnosemedicale.com>
geamh@hypnosemedicale.com

Edition 2008
Date limite de participation
01 septembre 2008